Vol. XLIX SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 10 NOVEMBRE 1920 No 51

ABONNEMENTS
Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
Par pouce ....45 sous
ANNONCE LEGALES
1ère insertion, par ligne ....12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

E MANITOBA
ST PUBLIE ET IMPRIMÉ
OUS LES MERCREDIS
tes communications concernant
urnal ou l'imprimerie devront être
ssées :

Le Manitoba
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

LA FRANCE ET LE VATICAN

De récentes dépêches nous annonçaient que les Chambres françaises seront convoquées, le 8 novembre, pour le vote du budget de 1921.

La reprise des relations avec le Saint-Siège sera-t-elle discutée à cette session, tel que l'avait promis M. Millerand, alors premier ministre à la clôture du parlement, au mois de juillet dernier? Ou bien, le changement de ministère, qui s'est effectué il y a quelques semaines, provoquera-t-il un changement du programme législatif fixé par l'ancien premier ministre, aujourd'hui président de la république?

En attendant la réponse des événements, il ne sera pas inutile, croyons-nous de rappeler sommairement les développements qu'a pris cette très grave questions depuis quelques mois.

Les intérêts religieux et politiques de la France ont toujours exigé de sa part une collaboration intime avec le Saint-Siège. Nation catholique et particulièrement apôtre, elle puise sa vie religieuse à la source-mère, à Rome; et l'ardeur de sa foi apostolique jette ensuite la semence évangélique aux quatre coins du monde. Au point de vue politique, la France se doit d'être présente partout où il y a des intérêts français à sauvegarder. La nation française doit donc être en conversation continuelle avec le Pape. C'est dire qu'elle ne peut pas se passer d'un ambassadeur au Vatican.

D'autre part le Saint-Siège ne peut ignorer le fait capital de la victoire des Alliés, qui a changé l'axe de la politique mondiale en replaçant la France à la tête de l'ordre international. L'Eglise, sans doute, de par sa mission divine, est au-dessus de toutes les nations; mais elle a des intérêts sacrés à défendre chez tous les peuples, et elle ne peut être indifférente aux réalités de la politique internationale. La France victorieuse étendant de plus en plus son action sur le monde, il devenait de plus en plus utile que l'Eglise reprit sa conversation séculaire avec la France.

Inspiré par sa haute clairvoyance et par son amour pour la France, qu'il devait si délicatement exprimer, trois mois plus tard, aux fêtes de la canonisation de Jeanne d'Arc, Sa Sainteté Benoît XV daignait, en février dernier, saluer le nouveau président de la république, M. Deschanel, par l'envoi d'un télégramme bienveillant, qui se terminait ainsi : "Nous implorons les bénédictions divines sur vous, Monsieur le président, sur votre famille, sur le gouvernement français et sur la France toute entière, que Nous aimons toujours comme la fille aînée de l'Eglise". Et M. Deschanel en exprimait sa reconnaissance au Pape en termes d'une parfaite courtoisie. L'Eglise et la France se parlaient publiquement pour la première fois depuis quinze ans.

Quelques semaines après, le 11 mars, le premier ministre Millerand déposait, à la Chambre, un projet de loi sur le rétablissement des relations entre la France et le Vatican. L'exposé des motifs du projet gouvernemental était malheureusement loin d'être impeccable, puisqu'on y mettait hors de discussion "les principes de laïcité inscrits dans les fondements mêmes" de la république. D'autre part, on y mettait nettement en relief la nécessité, pour l'intérêt national de la France, d'une entente officielle avec le Saint-Siège, "gouvernement spirituel auprès duquel la pluspart des Etats ont pris soin de se faire représenter". Et l'exposé concluait : "Le gouvernement, s'inspirant exclusivement de l'intérêt national, a l'honneur de soumettre à votre approbation un projet de loi ouvrant les crédits nécessaires pour le rétablissement de l'ambassade de la République près le Saint-Siège."

Où en est, aujourd'hui, ce projet de loi?

Pendant que le Grand-Orient et le Rite Ecossais protestaient, au nom de la franc-maçonnerie, contre le rétablissement de l'ambassade française auprès du Saint-Siège, "reconnaissance des droits souverains revendiqués par la Papauté", la Commission des Finances et la Commission des Affaires Etrangères du Parlement discutaient, tour à tour, avec le premier ministre l'opportunité, pour la France, de reprendre les relations diplomatiques avec le Vatican.

Entre temps, M. Millerand députait à la Secrétairie d'Etat pontificale M. Doulcet, simple chargé d'affaires qui devait préparer le terrain de l'entente; puis, quelques semaines plus tard, nommait ambassadeur extraordinaire auprès du Saint-Siège M. Jonnart, sénateur du Pas-de-Calais et ancien gouverneur de l'Algérie; enfin, faisait représenter la France aux fêtes de la canonisation de Jeanne d'Arc par un envoyé spécial, M. Gabriel Hanotaux, membre de l'Académie française et ancien ministre des Affaires étrangères.

La discussion du projet de loi présenté le 11 mars à la Chambre se prolongea, devant les deux Commissions dont li relevait, jusqu'à la fin de juillet, alors qu'il fut définitivement adopté aux deux Commissions, après avoir d'abord subi un vote adverse à la Commission des Finances, où M. Millerand déclara qu'il demanderait à la Chambre "d'inscrire ce projet en tête de l'ordre du jour de la session extraordinaire" (laquelle va s'ouvrir incessamment).

Cet ajournement du débat parlementaire sur la reprise des relations avec le Vatican, de la session d'été à la session d'automne, causa beaucoup d'émotion chez les catholiques. Mais la cause de cet ajournement, qui fut connue bientôt, était encore plus douloureuse : "le gouvernement, avec l'assentiment d'un groupe de catholiques, disait la Croix du 18 juillet, veut nous rendre les Cultuelles". L'information était malheureusement exacte.

Encouragé, en effet, dans la fausse voie des négociations sur la base de l'acceptation présumée des Associations Cultuelles de la part du Saint-Siège, par un certain nombre de catholiques français, dont plusieurs parlementaires (libéraux impénitents), le gouvernement se heurta bientôt à l'opposition énergique de l'épiscopat français. Et ce fut l'échec. Dès le principe, la route de l'entente avait été obstruée par cette déclaration du rapport de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre française, trop fidèle écho du projet de loi gouvernemental : "La reprise des relations avec le Saint-Siège ne saurait comporter aucune modification de la législation française existante en matière de culte, d'écoles et d'associations."

La thèse de l'acceptation des Cultuelles n'est malheureusement pas morte, en France; et la Revue des Deux Mondes du 1er octobre a publié en sa faveur un plaidoyer que lui a adressé, dit-elle, "une haute personnalité catholique". Dans cet article tendancieux, il est dit que les Associations Cultuelles sont l'unique moyen de sauver les biens de l'Eglise de France, l'article 4 de la loi Briand (qui dévolue les biens ecclésiastiques aux associations fondées "en conformité avec l'organisation générale du culte") et la jurisprudence récente du Conseil d'Etat, suivant l'auteur de cette étude, donnant des garanties suffisantes au Saint-Siège.

Dans une lettre à son clergé, datée du 4 octobre, S. E. le cardinal Maurin, archevêque de Lyon, donne un démenti catégorique aux affirmations de la Revue des Deux Mondes et dénonce formellement le "vice radical" des lois de Séparation, lesquelles, dit Son Eminence, méconnaissent "la constitution divine de l'Eglise et la hiérarchie". Pour rendre acceptable à l'Eglise la loi des Associations Cultuelles, ajoute le cardinal Maurin, "il faudrait modifier le texte même de la loi". Et l'archevêque de Lyon termine cette importante lettre à son clergé par ces paroles : "En attendant de meilleurs jours ou une nouvelle décision du Saint-Siège, à laquelle nous nous empresserions de nous soumettre si elle intervenait, nous suivrons les recommandations de Pie X aux évêques de France et, parmi les lois de droit commun, nous choisirons celle qui nous permettra d'organiser provisoirement le culte au mieux des intérêts de tous. Il y a moins de danger à utiliser le droit commun, si imparfait soit-il, qu'à se servir d'un statut légal qui ne reconnaît pas les droits essentiels de l'Eglise".

La situation ne manque pas de gravité, comme on le voit. Mais la haute sagesse du Souverain Pontife saura bien trouver la juste solution de cet épineux problème. Et nous espérons que de son côté, le gouvernement français saura mettre au-dessus des préjugés sectaires l'intérêt supérieur de la France, alliée naturelle du Saint-Siège.—A. H. (La Semaine Religieuse de Québec.)

L'EPISCOPAT POLONAIS AU PEUPLE POLONAIS

Nos lecteurs liront avec sympathie et édification cette traduction que donne la Croix de Paris de la lettre collective que les évêques de Pologne adressaient à leurs fidèles au moment du grand péril polonais :

Nous nous adressons à vous, en une heure bien grave et bien dure pour notre nation, frères bien aimés! L'ennemi a rassemblée toutes ses forces pour écraser notre héroïque armée et pour reprendre, une fois encore l'inappréciable trésor de son indépendance à la Pologne.

Cet adversaire est d'autant plus terrible qu'il unit la cruauté et la fureur de destruction à la haine de toute civilisation et surtout à celle du christianisme et de l'Eglise. Les massacres et les meurtres jalonnent ses pas. ainsi que les hameaux, les villages et les villes en feu. Il poursuit toutefois de sa haine la plus farouche toute saine organisation sociale, tout germe de vraie culture, tout levain de bien, toute religion, toute église. Partout le massacre des prêtres et la profanation des sanctuaires attestent le passage du bolchevisme.

Véritablement, c'est l'esprit de l'antéchrist qui l'inspire et le pousse à l'attaque et aux conquêtes.

Or, sa haine la plus féroce est contre la Pologne.

Alors que certaines puissances, oublieuses de leur propre danger, semblent dévier de la ligne de conduite qu'elles paraissaient s'être tracée, pour entrer en pourparlers avec l'ennemi. la Pologne seule a résisté à ses perfides apnels et s'est dressée comme un rempart, pour lui fermer l'entrée de son pays et celui de l'Europe occidentale.

Voilà pourquoi le bolchevisme nous a juré vengeance et destruction.

Nous croyons de notre devoir, frères bien-aimés, de nous tourner vers vous, en ces heures d'angoisse, pour ranimer votre courage et fortifier vos âmes par notre parole.

Ne nous laissons point abattre. Souvenons-nous que ce Dieu qui nous a rendu notre patrie, par miracle, est toujours notre secours et notre bouclier. En visitant notre pays par une si dure épreuve, il veut nous éprouver.

N'avons-nous pas maintes fois manqué de fidélité à ses grâces, comme à ses visites comme à ses miséricordes?

L'avons-nous suffisamment remercié? Avons-nous dûment apprécié cet immense bienfait divin qu'est la liberté? N'en avons-nous pas trop égoïstement joui? Au lieu de tout sacrifier à la patrie ressuscitée, n'avons-nous pas trop pensé à nous-mêmes et à ce qu'elle pouvait nous donner? N'avons-nous pas été tentés d'oublier qu'il faut savoir se rendre dignes des bienfaits de Dieu et de sa grâce? N'avons-nous pas, nous aussi, péché par des luttes de partis et de classes, lesquelles déchirent les patries et les amoindrissent?

Unissez-vous tous dans l'amour de la patrie. Sacrifiez-vous à son service, ce n'est que par le sacrifice que vous achèterez son indépendance et sa vigueur.

N'oubliez pas, mes frères, que c'est à vous-mêmes et aux générations futures que vous enlèverez tout ce que vous omettrez faire pour la patrie. N'oubliez pas qu'en lésant égoïstement ses droits sacrés vous vous léseriez vous-mêmes.

Ne lésinez donc pas, ne comptez pas vos efforts, soyez généreux dans le sacrifice. Donnez votre avoir à la patrie, puisque par l'emprunt national, elle le réclame aujourd'hui. Faites-lui le sacrifice de votre vie si menacée, elle le demande.

Lorsque dans la dernière guerre, il advint un moment critique où la liaison entre les armées françaises et anglaises combattant ensemble parut très difficile à rétablir, un général, dépêché au quartier du maréchal Foch pour signaler le danger, trouva celui-ci si tranquille et si calme, qu'il s'en étonna et ne put s'empêcher de lui dire : "Que ferons-nous à présent?" Mais Foch lui répondit : "Je suis tranquille et confiant car, en ce moment la France entière communie pour moi et pour mon armée."

Puisse tout soldat et tout chef polonais se sentir aussi tranquille, dans sa confiance en l'effort surnaturel de la nation entière! Puissions-nous prier comme a prié la France! Puisse notre clergé être aussi ardent à prêcher la prière que l'a été le clergé français! Combien de fois celui-ci n'a-t-il pas, y prenant part lui-même, organisée l'adoration de nuits entières pour le salut de la France! Puissent nos fidèles avoir autant de zèle et de ferveur à la prière qu'en a montré la France!

Prions donc, nos bien-aimés, prions et persévérons dans la prière. Elle nous obtiendra la victoire et le triomphe de notre patrie.

Au nom de l'épiscopat polonais :

Edmond Dalbor, card. primat de Pologne; Alex, card. Kakowski, arch. de Léopol, rite romain; Joseph Téodorowski, arch. de Léopol, rite arménien; Adam-Etienne Sapieha, prince-évêque de Cracovie; Marjus Fulmann, évêque de Lublin; Henri Purezdziecki, évêque de Podlachie.

SUR LA TOMBE D'UNE MERE

La mort arrivait à grands pas.

— Ma fille, dit la mourante, au revoir... au revoir dans un monde meilleur.

Anna déposa un baiser brûlant sur le front de sa mère, et ses larmes se mêlèrent à la sueur froide qui perlait et dégouttait.

—Oh! oui, mère, oui, au revoir... bientôt.

Après une longue pause, la mère de nouveau regarda sa fille.

—Anna, tu prieras pour moi.

—Oh! oui, mère.

—Et aussi pour ton père....Au revoir là-haut!

—Pour mon père?

— Oui, ma fille, tu sais qu'il n'allait pas à la messe... Adieu!

La respiration s'arrêta; une large expression d'angoisse se répandit sur le visage livide de la pauvre femme. Ses yeux s'étaient fixés dans le lointain, ses lèvres entr'ouvertes ne remuaient plus. Son âme était partie.

Anna, suffoquée par la douleur, tomba à genoux.

— Mon Dieu, donnez-leur le repos éternel.

* * *

Une jeune fille de seize ans en grand deuil franchit la porte du cimetière. Son visage disparaît dans les plis de son grand voile d'orpheline. Elle s'avance, tourne à droite et se dirige par une allée étroite vers une tombe fraîchement remuée. Elle dépose là un panier qu'elle tenait au bras et prie, prie longtemps. Faisant effort, elle saisit une petite bêche, prépare une plate-bande et y plante des fleurs qu'elle avait apportées.

—C'est bien, se dit-elle. Je reviendrai les soigner, les arroser; ce sera une occasion de prier pour ma mère. Je prie mieux quand je me sens près d'elle...

Et la jeune fille debout regardait la tombe et son imagination pénétrait sous terre et elle revoyait les traits de sa mère. Il lui semblait l'entendre encore lui dire : "Tu prieras pour moi, n'est-ce pas?" Serait-elle donc en Purgatoire? Elle avait tant souffert! Il faut payer ses dettes avant d'entrer au Ciel.

Tout à coup elle se rappelle une recommandation de sa mère à laquelle elle n'avait plus songé ;

"Tu prieras aussi pour ton père... Tu sais qu'il n'allait pas à la messe." Son coeur se serre et elle éprouve comme un remords.

— Mon père, se dit-elle, n'est plus depuis cinq ans; serait-il en Purgatoire, lui aussi? Il s'était confessé, il avait communié!... Mais il n'allait pas à la messe!... Ma mère croyait donc qu'il avait besoin de prières parce qu'il n'allait pas à la messe... Mon Dieu, donnez-leur à tous deux le repos éternel!

* * *

Anna, enfermée dans sa chambre, avait pris une feuille de papier et elle la couvrait de chiffres.

Souvent sa mère lui avait raconté l'histoire de sa vie, ses riantes espérances de jeune fille, ses joies de mère, mais aussi ses tribulations d'épouse. Son mari n'était point un impie, mais quand le dimanche les cloches sonnaient, elle devait se rendre seule à l'église.

Et Anna calculait.

— Mon père avait quarante ans quand il mourut. Depuis l'âge de seize ans, il n'allait plus à la messe. Durant vingt-quatre ans par conséquent il resta en dette avec le bon Dieu. Chaque année il aurait dû y assister au moins 55 ou 56 fois. Mettons 56. Multiplions 56 par 24; cela fait 1344 omissions.

— Vous lui avez pardonné, ô mon Dieu. Il ne sera pas perdu pour toujours. Il avait conservé la foi e til vous a invoqué à son dernier jour.

Et elle calculait encore.

Mais cette dette!...

— Cette dette, je veux la payer, et quand elle sera payée, alors seulement, j'irai renouveller les fleurs sur la tombe de ma mère.

En attendant, au lieu de me rendre uniquement au cimetière, j'assisterai chaque jour à la messe.

Au bout de quatre ans, Anna retourna au cimetière; ses fleurs s'étaient desséchées; elle bêcha la terre, en planta d'autres, les arrosa. Qunad ce fut fini elle se sentit en paix.

— Mon Dieu, j'en ai la douce confiance, vous leur aves donné le repos éternel! — Annales de la Bonne Sainte Anne.

A LA RECHERCHE D'UNE AME

Je connais—vous en connaissez comme moi—pas mal de catholiques à qui la bonté divine fait de longs et doux loisirs; parfois ils trouvent le temps un peu lent et souffrent le mal d'ennui. S'ils voulaient m'en croire, ils consacreraient quelques lambeaux de ces loisirs à la recherche, non pas des âmes,—ce pluriel pourrait les effrayer—mais d'une âme, d'une âme, d'une seule!

Chacun de nous en a au moins une auprès de soi, parmi parents, amis, familiers, connaissances; une pauvre âme ne sachant trop où aller, une brebis égarée, une drachme perdue. Un regard, un mince effort, une parole, une main cordiale tendue quelques instants de recherche inquiète et affectueuse, et la brebis serait ramenée, et la drachme avec bonheur rentrerait dans le trésor du Père de famille..

Hélas! que d'âmes qui attendent vainement l'heureux moment où on les cherchera pour les trouver de suite!

Assurément, il y a de leur faute; mais sommes-nous sans reproche, nous qui perdons tant d'heures à ne faire rien ou à ne faire que des riens, et ne trouvons pas une minute pour imiter Jésus-Christ, l'éternel chercheur des ouailles qui s'égarent, et son Eglise, du Prêtre éternel Jésus-Christ; trois prêtres qui cherchent et trouvent des âmes: ces âmes obtiendront à mon âme la lumière et la paix!" Une seule âme retrouvée nous obtiendra cette gloire—Le Petit Semeur Ariergeois.

— C'est la première fois que Camille va à l'école; la maîtresse lui fait lire son alphabet.—Quelle est cette lettre-ci?—Ça, c'est A.—Celci-ci?—C'est F.—Très bien, et celle-là?—Camille relève la tête et regardant la maîtresse d'un air étonné:—On m'a dit qu'ils doivent être amené ici pour que vous m'appreniez à lire, dit il et non pas pour que je vous apprenne.

NOVEMBRE

PROTECTEURS DU MOIS : Les saintes âmes du purgatoire.

VERTU À PRATIQUER : La fuite du péché véniel.

Daignez, Seigneur, donner le repos éternel aux âmes des fidèles défunts.. Qu'ils reposent en paix. Ainsi soit-il.

Quelle touchante idée a eue l'Eglise de nous rapeler le souvenir de nos chers morts pendant tout un mois, et de ne cesser pendant ce temps d'offrir des prières et des sacrifices pour leur soulagement. Combien seraient à jamais oubliés sans cette tendre sollicitude. Ah! répondons à ses désirs et au besoin de notre coeur en priant, avec toute la ferveur dont nous serons capables, pour tant d'amis qui nous ont devancés dans la tombe ,et qui bientôt, grâce à nous seront nos intercesseurs dans le ciel.

La dignité des âmes qui souffrent en purgatoire leur donne de nouveaux droits à notre compassion, et doit, en même temps, exciter notre vénération. Quoiqu'elles soient présentement éloignées de Dieu et renfermées dans des cachots brûlants, elles n'en sont pas moins du nombre élus. Elles sont unies au Seigneur par la grâce; elles l'aiment par dessus toutes choses; et au milieu des tourments qu'elles endurent, elles ne cessent de le bénir, de le louer et d'adorer avec une parfaite résignation la sévérité de sa justice.

Une circonstance qui doit particulièrement exciter notre compassion envers,les âmes souffrantes en purgatoire, c'est qu'elles ne peuvent plus mériter et qu'elles sont hors d'état de se procurer aucun soulagement. Elles ont beau faire entendre leurs gémissements, Dieu ne leur répond autre chose sinon qu'il faut que sa justice soit satisfaite. C'est donc à nous qu'elles ont recours; comme elles n'ont point de voix pour se faire entendre, elles empruntent celle de l'Eglise et de ses ministres qui sont les interprêtes de sa douleur.

Requiem aeternam dona eis, Domine!

L'URNE DES MORTS

Albertine et Joseph, deux enfants de très riche et très chrétienne famille, avaient perdu leur mère; Albertine avait onze ans et se disposait à faire sa première communion. Joseph en avait huit.

Un jour, c'était le jour même de la Toussaint, la jeune fille rentrait à la maison les yeux mouillés de larmes. Joseph accourut joyeux au-devant d'elle, lui portant ses caresses; Albertine, quoiqu'un peu légère encore, était si bonne pour lui! Mais, ce jour-là, elle lui sourit à peine, répondit à peine à ses fraternelles agaceries: évidemment elle était préoccupée et triste. Aussi, le pauvre enfant n'insista point; il n'eut point le courage de suivre sa soeur qui monta silencieusement dans sa petite chambre et s'y enferma.

Mais le soir venu, quand la prière eut été récitée en commun, quand la famille se sépara pour le repos de la nuit, Joseph, n'y tenant plus, se précipita, en sanglotant, sur les pas de sa soeur : "Albertine, lui dit-il, pourquoi pleures-tu ainsi toute cette soirée? Ne m'aimes-tu donc plus, ou t'ai-je fait quelque peine?... Oh! si maman était là!...

"Maman! interrompit Albertine, avec des larmes dans la voix, maman!... Ah! c'est elle, mon petit frère, qui cause ma tristesse, c'est elle que je pleure. N'as-tu pas entendu, ce soir, le glas funèbre des cloches annonçant la fête des Morts?... Oh!... si tu savais, mon cher Joseph! J'avais bien pleuré notre mère, mais je me consolais en pensant que nous la reverrions au ciel... Et vois-tu, ce soir, à la réunion du catéchisme, soeur Saint-Pierre nous a fait une peinture si pénétrante des souffrances des âmes!... Il me semblait que je voyais maman dans les flammes, que j'entendais ses cris et qu'elle m'appelait à son secours... O mon Joseph... si maman est en purgatoire! si elle brûle... si elle est malheureuse! ... si elle n'a pas la possession de ce bon Jésus que je vais recevoir dans quelques mois!—Joseph s'était jeté dans les bras de sa soeur, et pleurait à chaudes larmes et à grands cris : Albertine... oh! il faut soulager notre mère... Maman! maman!... ma pauvre maman!...

"Mai j'y ai songé, reprit Albertine, et puisque te voilà si bien disposé, je vais te confier mon secret... tu pourras m'aider dans mon dessein...

"Oui, oui, je le veux soulager maman, s'écria Joseph de plus en plus ému.

Eh bien! voici mon projet. Chaque soir, tu t'en souviens, notre mère nous prenait dans ses bras et déposait, avant de nous quitter, un baiser sur notre front... Il faut lui rendre ses caresses et son amour... ses sacrifices et son dévouement. Je vais, dès ce soir, établir sur cette petite console, l'urne que tu vois là, tout près; tous les jours je ferai provision d'actes de piété, d'obéissance, de mortification, de vigilance sur moi-même, de saintes prières, d'indulgence, j'offrirai le tout pour le soulagement de notre mère, et, chaque soir, je déposerai dans cette urne une petit billet portant l'indication de ces bonnes oeuvres accomplies; j'y joindrai les petites aumônes que je me propose de faire en vue de ma préparation à ma première communion... Ce sera "l'Urne des Morts," car je veux aussi satisfaire pour tant d'autres âmes qui me sont chères et qui souffrent peut-être en purgatoire."

"Albertine, reprit Joseph, oh! je veux remplir avec toi l'urne des morts; et moi aussi, je vais être bien sage... puis je me priverai de quelques friandises pour grossir ton petit trésor..."

"Merci, mon Joseph, dit Albertine, en l'embrassant. Eh bien! commençons dès ce soir par une bonne prière. Nous nous réunirons chaque soir pour verser notre cotisation spirituelle et notre aumône... Puis, le jour de ma première communion venu, nous porterons ces fleurs de bonne volonté sur la tombe de maman. Et pour que son âme s'en aille au ciel au plus tard ce jour-là, je donnerai la moitié de notre trésor aux pauvres et l'autre moitié servira à faire célébrer des messes pour sa délivrance.

Les deux enfants se mirent à genoux et prièrent longtemps. Six mois après, Albertine montait joyeuse à la sainte table. Le lendemain elle échangeait sa robe blanche de première communion pour une robe de deuil et accompagnait au cimetière le petit Joseph mort le soir même de ce beau jour.

Vacances d'hiver au pays du soleil

Si vous contemplez un voyage de vacances cette hiver, et si vous n'avez pas determiner où aller, consultez l'agent du Canadien National et Grand Trunk Pacifique le plus rapproché de votre résidence ou écrivez à M. W. J. Quinlan, l'agent de destriet de passagers, à Winnipeg, Man. Notre représentant vous avisera et vous aidera de son savoir pour choisir une route attractive avec tout le confort moderne et sera heureux de voir à tous les détails afin que vous trouviez dans le voyage comfort et plaisir. Pour l'Ouest ou l'Est nous vous offrons différentes routes chacune variant de paysage et d'intérêts.

FEUILLETON DU "MANITOBA"

No 16

Le Grand Mufflo

Par Pierre L'Ermite.

Et le malheureux, en sortant du magasin, accablé sous le poids de son porte-allumettes de vingt-cinq centimes, conspué, honni, méprisé, après avoir payé une jaquette de 235 francs, aspire comme un soulagement une large bouffée d'air frais :

— Enfin... murmure-t-il en lui-même... heureusement qu'elle ne vient pas tous les jours me chercher au bureau!...

— Qu'est-ce que tu marnes encore entre tes dents...? demande sa femme d'une voix presque mauvaise.

— ... Rien... Rien! répond précipitamment Mufflard... je me disais : "Ah! quel beau soleil il fait!..."

Léontine.

Eh bien! tu vois, ma chère Herminie, on va me payer cette nouvelle-là cinq sous la ligne. Naturellement, mon seigneur et maître n'en sait rien, mais je t'assure en plus qu'il est si tellement abruti, qu'il lira ce poulet de sa chère petite femme... et ne songera pas une seconde qu'il peut s'agir de lui!...

Mon Mufflo...?

Il plane dans le ciel, les yeux fixés sur son étoile...

... Et son étoile, c'est moi!...

... Oh

CHAPITRE XII

Mufflo Patron

Le 30 décembre.

Il est 11 heures du soir.

Mufflo vient de rentrer chez lui, chargé comme un méhari.

Sa femme l'attend ou plutôt ne l'attend pas en lisant ses journaux:

—... Et..' d'où viens-tu? demande-t-elle sans même levers les yeux, avec le ton d'une personne à qui la chose est d'ailleurs parfaitement égale...

... Et... d'où viens-tu? demande-telle sans même lever les yeux, avec le ton d'une personne à qui la chose est d'ailleurs parfaitement égale...

— D'où je viens...? fait Mufflo triomphant. Regarde, ma petite!...

Et il sort un lourd paquet de la poche de son pardessus, le pose devant Léontine, en extrait un autre, puis un troisième, tous aussi lourds, aussi retentissants les uns que les autres!...

— ... Et ça représente..., ces machines-là...?

— ... Ça représente des sous, mon enfant!...

Un moment, Léontine crut que son mari divaguait...

— Et où as-tu trouvé cette mitraille-là?

— Dans les bureaux d'omnibus: Avenue de Clichy!... Square des Batignolles!... Place de l'Etoile! ... Un peu partout!... J'ai trotté va... Seulement, ce soir, j'ai gagné 40 francs, au moins, depuis ma sortie du bureau.

— Comprends pas, murmure Léontine définitivement intriguée. On ne t'a pas donné ce bronze-là pour tes beaux yeux, je suppose..?

— Non... Bien que pourtant! — Et Prosper-Désiré se redresse avec des cabrures de vieux limonier sur le retour.—Cette fois-ci, j'ai seulement changé trois billets de 100 francs...

— Mais, pourquoi, insiste Léontine en posant ses journaux...? Ne me regarde pas comme ça!...

— ... Parce que, petite tête folle, demain, c'est le 31 décembre.. Et que je paye à la bonne ses gages de l'année.

— ... Encore une de tes toquades que je supporte... Pourquoi ne pas régler, la bonne, tous les mois, comme cela se fait habituellement...?

— Parce que, écoute... A la blanchisserie...

— Tu m'énerves avec ta blanchisserie...

— Tu m'énerves avec ta blanchisserie!... Tu ne peu pas dire deux mots sans me jeter à la tête les baquets de ton enfance!...

— Enfin... je te réitère, je gagne 40 francs en deux heures... Ça ne se trouve pas sous le pied d'un cheval, pas vrai, ma chérie...? Je suis sûr que tu ne comprends pas encore fon idée...?

Mais la chérie ne daigne même plus répondre.. Elle a sommeil.. Elle bâille!... C'est l'effet, d'ailleurs habituel que lui produit le tête-à-tête conugal :

— ... Tu m'ennuies, je vais me coucher...

— ... Ça ne te fait rien que je prépare fes paquets de sous...? Oh... tout doucement...

Mais Léontine, décidément, a ce soir l'entendement bouché :

— Des paquets de sous...? Tu es extraordinaire avec tes paquets! Je suis certaine que tu as encore une grosse combinaison cousue de cordes à puits!...

— Tu veux dire? demande Mufflo qui pressent un je ne sais quoi d'agressif dans la dernière phrase de sa moitié...

— Je ne veux rien dire du tout... Je te demande pourquoi tu ne payes pas Aurélie en or ou en argent, comfe fait tout le monde...?

— Ah! voilà... C'estle secret de ton gros loup!

— Mon gros loup!... Tu ne te gures pas, mon cher, comme tu as l'air bête quand tu mâches de ces âneries-là!...

Du coup, M... devient rêveur.

— Tu sais, un curé me dirait.. ce que tu viens de me dire, je l'exterminerais!... Mais de toi, c'est curieux, je supporte tout!... Toi, tu es fon idolée!... En cherchant mes sous, je pensais à toi!... Quand le contrôleur m'envoyait promener... ça m'était égal!... Je pensais encore à toi... Je te vois partout!... toujours!...

Et Léontine le regarde, sérieuse cette fois, de l'air d'une personne qui se dit : "C'est le moment de me faire payer des étrennes!"

— ... Dis donc, mon ami, tu es d'un poétique, ce soir!...

— ... Lorsque tu me bourres.. ça me produit cet effet-la.. Moi.. j'ai la tristesse de toi... affectueuse...

— Comprends pas!...

— Je me comprends... moi! Enfin!... C'est vrai ce que je t'ai dit. Quand je rentre, je te retrouve dans toutes les pièces... dans le parfum qui flotte dans l'entrée, dans les chapeaux drôles qui y sont accrochés... Dans le salon, je te vois dans les fleurs que tu as arrangées en bouquet... A table, je te retrouve dans la composition du repas... Tu pourrais me faire servir des bouts de bretelle...: du moment que c'est toi qui les a commandés..., que c'est ma petite Léontine qui les a voulus, je les mangerais avec délices!... Je sais les jours où tu as mis ce caoutchouc écossais qui te va si bien... Je sais tout de toi... Et quand je rentre, que je te vois là, dans ton petit coin.. tu as beau me recevoir en chien mouillé... me regarder comme une brute... tu es... tu restes ma Léontine adorée!...

— ... Le lapion de ta vie!... A propos, pourrais-tu me payer un joli chapeau pour defain?

— Deux, si tu veux!... Je les choisirai foi-même!...

— Non... Merci, je ne t'ennuie pas pour tes culottes!... Laisse-moi me débrouiller toute seule.

— C'est vrai... Tu as du goût, toi!...

— Et peut-on savoir quel crédit...?

— Le plus grand possible, je vais tondre Aurélie jusqu'à l'os.. C'est même pour ça que je suis allé faire des sous.

— Comprends encore pas... M'est égal... Bonsoir... Tu sais, prends ton temps!...

— Tu ne m'embrasse pas?

— Bah!...

Puis, se ravisant :

— Au fait, dit-elle, si cela peut te faire plaisir!

Et, froidement, elle tend la joue et monte se coucher.

Mufflo, resté seul, se mte, avec une satisfaction évidente, à vider, sac, tous les sous sur le tapis de la table; puis va chercher un autre sac plus petit, dans un tiroir du buffet; le place à sa gauche, commence à compter soigneusement, et roule dans du papier gris les quantités bien vérifiées de pièces de billon.

A une heure du matin, tout est fini, rangé en ordre: les paquets d'un côté, la comptabilité de l'autre.

Mufflo se frotte les fains joyeusement :

— Ça va bien!... très bien!... Je l'ai, le chapeau de ma petite femme!... C'est fême Aurélie qui le paye...

* * *

Le lendemain soir, à la cuisine de Mufflo.

Le patron se tient, grave et terrorisant, devant une malheureuse bonne, qui fouille déjà ses poches, avec une inquiétude à peine dissimulée.

— Ma fiille... Voilà. Je vous dois, tout compris, une somme colossale: à savoir: 360 francs juste, pour vos gages de toute l'année. Mais, de ces 360 francs, je me vois forcé de déduire : Primo: Une marmite en terre, à laquelle je tenais beaucoup par rapport qu'elle qu'elle me venait de ma mère. Coût, 8 francs.

Là-dessus, la bonne a un haut-le-corps.

— Mais, Monsieur... C'est le fond qu'a lâché, le premier jour où j'ai fait le potau-feu dedans!..

— .. Parfaitement, interrompt Mufflo, très sûr de lui, et même que le bouillon a été totalement perdu; je vous remercie, ma fille, de me le rappeler; coût du bouillon, francs: total 11 francs. Cela vous apprendra à ne pas interrompre vos supérieurs hiéarchiques!

(A suivre)

Conseils pour vos vacances d'hiver

La Colombie-Anglaise avec son climat tempéré, où l'herbe est toujours verte, où les fleurs abondent en plein milieu de l'hiver, où le jeu de golf, automobilisme et les sports d'extérieur se pratiquent fréquemment dans les montagnes ou les magnifiques scènes rurales, ne peuvent pas faire autrement que d'attirer les habitants de nos grandes prairies, comme la place à habiter durant les deux ou trois mois les plus froids de l'hiver. Laissez les agents du Canadian National-Grand Trunk Pacific, vous adier dans vos plans ou écrivez à M. Quinlan, agent des passagers à Winnipeg, Man. pour lui demander de vous espédier le magnifique guide illustré et les détails désirés. "Le National" le train populaire de l'Ouest Canadien fait le service quotidiennement entre Winnipeg et Vancouver, via Saskatoon et Edmonton. Service garanti est assur.é

CEUX D'HIER

A l'heure où tant de politiciens démagogues cherchent à capter les sentiments du peuple par leurs gémissants appels sur la gloire d'un grand Canadien qui vient de disparaître, il n'est peut-être pas inopportun de rappeler à la race canadienne-française un nom dont la puissante personnalité a laissé dans nos annales politiques l'impression profonde d'un grand homme d'Etat. Disparu depuis bientôt un quart de siècle, sir Adolhpe Chapleau fut à son époque non seulement le fougueux tribun dont la génération qui s'éteint ne parle qu'avec un légitime sentiment d'orgueil, mais il fut encore cet éloquent et persuasif dialecticien, qui faisait frémir les foules tout en les dirigeant vers les saines notions du bon sens et de la vérité. Tel que Vergniaud, il était toujours l'homme du moment, mais il eut encore cet avantage sur ce dernier, qu'il fut aussi l'homme de toutes les situations sans jamais oublier pour cela les intérêts de sa province, ni ceux de son pays. Je crois que les lecteurs de la Minerve liront avec plaisir certaines pensées que j'ai détachées de son oeuvre et qui resplendissent encore aujourd'hui dans notre atmosphère, comme le flambeau d'un éternel credo qui ne pourrait s'éteindre qu'avec la disparition de la civilisation sur ce continent.—Rodolphe Camirand.

PENSEES DE CHAPLEAU

On a exprimé des craintes sur le succès de la Confédération, parcequ'il y avait sur cette terre du Bas-Canada deux nationalités en contact; on craignait de voir ces deux nationalités s'entrechoquer, pour faire leur malheur mutuel. Pourquoi craindrions-nous, M. l'Orateur? Les deux races anglaise et française ne peuvent-elles pas vivre en harmonie? N'y a-t-il pas assez de gloire dans les plis de ces deux drapeaux pour qu'ils puissent flotter l'un à côté de l'autre, sans jalousie et sans honte. Ce qui fait une natnonalité, ce sont les institutions, la volonté et le désir des habitants de se protéger et de grandir sous un gouvernement commun. N'avons-nous pas ici cette unité d'attachement et de dévouement pour nos institutions?—Réponse au discours du Trône, 30 décembre 1867, à l'Assemblée législative.

* * *

Il y a un intérêt qui doit supprimer tous les intérêts de parti, comme tous les intérêts personnels, c'est celui de l'Etat. Avant de savoir si le parti conservateur ou le parti libéral gouvernera la province, il importe de connaître si la province sera gouvernée avec intelligence et de manière à garantir à ses habitants la paix et la prospérité.—Lévis, 1er novembre 1878.

* * *

Pour avoir le droit de dire au peuple quels sont ses devoirs, il faut d'abord le respecter; pour le commander, il faut l'aimer; pour avoir sa confiance, il faut être courageux et franc.—Saint-Laurent, automne de 1883.

* * *

Lorsque je dirigeais le gouvernement de Québec, je me suis opposé à toutes les doctrines qui auraient pu mettre en danger la paix, cette tranquillité dans l'ordre, des groupes divers qui forment la Confédération; maintenant que je suis appelé à donner à Sa Majesté les avis d'un conseiller-privé, je respecte et je me fais un devoir de défendre les intérêts des provinces dont l'accord commun constitue la plus ferme garantie de vitalité et de fécondité du pouvoir central. C'est que si je pensais à mes devoirs de citoyen du Canada quand j'étais à Québec, je n'ai pas oublié en venant à Ottawa, que le pacte fédéral était l'arche sainte d'où l'on ne pouvait sans sacrilège arracher les tables sacrées, sur lesquelles sont inscrits les droits et les libertés des provinces dont l'intelligent patriotisme créa l'union.—Ottawa, 12 avril 1884.

* * *

Personne ne tient en plus haute estime que moi la discipline de parti, mais en même temps, personne n'apprécie plus que je ne le fais la franchise et le sans-crainte que montrent les membres d'un corps délibérant, dans l'expression de leurs opinions. La servilité que les despotes mêmes ne peuvent que mépriser n'a pas sa place chez les députés dignes de ce nom. La discipline unit au sentiment du devoir le dévouement, l'intelligence et la loyauté; la servilité n'implique que l'idée d'objection ou d'intérêt sordide.—Toronto, 24 décembre 1884.

* * *

Le gouvernement doit être l'expression absolue du bon sens de la nation. Il est le crible à travers lequel doivent passer les diées, les aspirations et même les rêves de la multitude pour former un programme éclairé et pratique. Une fois ce programme arrêté, la nation l'exécute par l'intermédiaire du parti.

Les plus forts éléments de cohésion parmi les hommes sont l'esprit d'émulation, l'esprit de domination et l'esprit de conservation. Ces sentiments sont la base même du gouvernement de parti.—Montréal, 14 janvier 1885.

Les fêtes de Noël dans la famille

A ce temps-ci de l'année quand l'approche des fêtes de la Noël et du jour de l'an vous fait sentir le besoin d'aller revoir le doux chez soi, la pensée s'en va vers ces lieux où notre jeunesse s'est écoulée. L'on sent le désir d'aller revoir ces scènes animées du doux souvenir des temps passés. Faites vos plans dès maintnant et laissez-nous vous aider à choisir le moyen de voyager d'une façon comfortable et économiquement.

Voyez l'agent le plus rapproché du chemin de fer Canadian National, Grand Trunk Pacific, ou écrivez à M. W. J. Quinlan, agent pour les passagers, Winnipeg, Man.

Malgré que le Forestiers Catholiques ont été obligés de discontinuer leur parties de cartes en faveur de la partie de la Société Vincent de Paul, ils informent le public qu'ils tiendront comme par le passé, leur parties de cartes le jeudi,—Donc à jeudi prochain le 11 novembre 1920.

A NOS LECTEURS

"NOS ABONNES SONT PRIES DE REFERRER A L'ETIQUETTE D'EXPEDITION AFIN DE CONSTATER SI LEUR ABONNEMENT EST EN REGLE OU S'IL EST DU. S'IL Y A ERREUR, NOUS LES PRIONS DE NOUS EN NOTIFIER. SI L'ABONNEMENT EST DU, NOUS LEUR SERIONS TRES RECONNAISSANT DE BIEN VOULOIR NOUS EN ENVOYER IMMEDIATEMENT LE PAIEMENT."

Contrat pour la poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 19 novembre 1920, pour le transport de la poste de Sa Majesté, par contrat, pour quatre ans, deux fois par semaine sur la route de Hove et St. Laurent, aller et retour. Devant commencer à la discrétion du Maître des Postes Général.

On peut obtenir aux bureaux de postes de Hove, Ideal et St. Laurent et au bureau de l'Inspecteur des Postes les avis imprimés énumérant les autres renseignement quant aux conditions du contrat, ainsi que les blancs de soumissions.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Postes.

Winnipeg, 8 octobre 1920.

NOTES LOCALES

La L.D.C.F.,—la ligue de nos jeunes filles catholiques,—donnera, dimanche le 1 novembre, à 8 heures 15 du soir, dans la salle de l'Académie Provencher, une partie de cartes, au profit des orgues de la cathédrale. On ne vendra pas de billets. L'entrée sera de cinquante sous. Les recettes iront au fonds des orgues de la cathédrale. Nos jeunes demoiselles comptent sur la générosité du public qui ne refuse jamais d'encourager les oeuvres paroissiales.

Samedi après-midi, à quatre heures, aura lieu une assemblée du Club de Tennis de Saint-Boniface. Tous les membres sont instamment priés d'y assister pour discuter des affaires très sérieuses. On profitera de cette réunion pour élire l'exécutif pour l'année 1921.—Par le Président.

Nous rappelons que la cérémonie d'inauguration du monument élevé aux soldats français de l'Ouest Canadien tombés au champ d'honneur aura lieu le jeudi, 11 novembre, à 10 heures du matin. Il y aura d'abord un service solennel à la cathédrale de Saint-Boniface, puis une cérémonie au monument. Toute la population de langue française est cordialement invitée et tous sont priés de considérer le présent avis comme une invitation.

Mercredi soir, de 7.30 à 9 heures, il y aura une exposition de travaux manuels par les élvèes de l'école Provencher. Parents, amis et tous ceux qu'intéressent cette oeuvre sont cordialement invités.

La rumeur veut que M. T. Hébert soit candidat en opposition à M. Lavoie, aux prochaines élections. Le maire Sutherland demandera aux électeurs de Saint-Boniface le renouvellement de son mandat. Il aura le même adversaire que l'an dernier, M. Swain.

La Ligue Civique a tenu une assemblée, mercredi dernier, le 6 novembre. Cette ligue fait appel à tous les citoyens qui désirent promouvoir les intérêts de notre ville, ainsi que défendre leurs propres intérêts.

Il nous est inutile de crier à tous les vents que nous sommes surchargés de taxes, que nos intérêts sont mal administrés, qu'il se fait du gaspillage et que même l'on nous vole. Tous ces cris ne jettent que du discrédit sur notre ville, en général, et plus particulièrement sur nos propriétés individuelles en nous enlevant la facilité d'emprunter pour construire; ils éloignent les capitalistes et manufacturiers et nos propres concitoyens de langue française. On craint de placer ses capitaux sur des propriétées surchargées de taxes. Cependant nous continuons à payer et la valeur de nos propriétés diminue.

Faisons donc un effort. C'est le moment. Unissons-nous. En travaillant individuellement nos efforts n'aboutissent à rien. Unis, nous mettrons à jour toutes ces rumeurs obscures qui rtardent le progrès.

Aidez la Ligue, apportez-lui vos idées, vos connaissances. Propriétaires ou locataires, vous y êtes intéressés soit par votre propriété, soit par votre propriété, soit par votre loyer. Vous payer cher de taxes et de loyer. A qui la faute? A nous. Nous ne nous intéressons pas assez à notre administration municipale.

La Ligue a ses assemblées régulières le deuxième mercredi du mois, à l'hôtel-de-ville. Venez à la prochaine assemblée.—Le Comité.

FEU L'ABBE DEFOY

M. l'abbé Alexandre Defoy est décédé à St-Boniface, Manitoba, à l'âge de 63 ans, après une maladie d'environ 2 ans.

L'abbé Defoy est né à Longueil le 16 novembre 1857. Il fit ses études à Québec et aux Trois-Rivières, où il fut ordonné par Mgr Laflèche le 11 septembre 1887. De 1887 à 1889, il fut à l'archevêché de St-Boniface. Il fut ensuite pendant une année vicaire à Ste-Brigitte de Montréal. Il fut successivement professeur à Bourbonnais, Illinois, à Church Point, N. E., et à Antigonish. Après un voyage en Europe il s'en alla au Manitoba où il fonda, en 1903, la paroisse de Thibaultville. Il fut ensuite vicaire à Letellier. C'est ce poste qu'il occupait lorsque la maladie, qui devait l'emporter, le frappa.

Il était le fils de M. Jos.-A. Defoy, avocat, demeurant au No 1, Marguerite-Bourgeois, Québec. M. Defoy, qui est maintenant âgé de 80 ans, a été assistant-procurer, à Québec de 1867 à 1891.

L'abbé Alexandre Defoy était le frère de l'abbé G.-H. Defoy décédé il y a trois ans, à Marieville, Pawtucket, R. I. Il était aussi le beau-frère de M. H. Derome, marchand de fer de Québec.

Les funérailles de l'abbé Defoy ont eu lieu samedi dernier à St-Boniface. L'inhumation a eu lieu à Letellier.

Nous offrons nos sympathies à sa famille.

LA FRANCE EN ORIENT

Le cardinal Dubois, archevêque de Rouen, vient d'être transféré, par la Souverain Pontife, à l'archevêché de Paris.

Par ses contacts fréquents et nécessaires avec le haut personnel gouvernemental, l'archevêque de Paris est appelé, surtout dans les circonstances présentes, à exercer une action nationale. On sait avec quelle élévation pleine de tact et quels résultats heureux, le cardinal Amette a rempli cette mission. Il fut, pendant la guerre, un des artisans les plus fidèles et les plus sûrs de l'union sacrée; depuis l'armistice, il travailla, d'un labeur efficace autant qu'actif, à la réconciliation diplomatique entre la France et le Saint-Siège.

Il trouvera, dans son successeur, un digne continuateur.

Certes, on doit considérer que le Pape, en choisissant le cardinal Dubois pour gouverner le plus vaste et le plus important diocèse de France, a voulu d'abord, placer l'Eglise de Paris sous la direction d'un évêque éprouvé par vingt années déjà d'action pastorale. Il s'est inspiré avant tout du bien des âmes. Il a estimé que les oeuvres accomplies par l'archevêque de Rouen, pour le salut des populations qui lui étaient confiées, pour la défense des droits de l'Eglise et pour le progrès des institutions catholiques, le préparaient à la lourde tâche qu'il allait placer sur ses épaules.

Mais il n'est pas défendu de penser que Benoît XV, dont l'amitié pour la France vient de s'affirmer encore une fois dans un chaleureux télégramme au nouveau président de la République, a tenu, en même temps, par cette nomination épiscopale, à consolider l'Union Sacrée dans notre pays.

Le Cardinal Dubois est, en effet, lui aussi, l'un des bons ouvriers de cette Union. Il a même eu l'honneur de la représenter et de la symboliser dans une circonstance mémorable.

Voici un an à peine il fut chargé par le gouvernement français d'une mission officielle en Orient. Cette mission remplie avec un tact et un succès que les journaux libres-penseurs eux-mêmes ont soulignés, fit connaître au grand public le nom et la valeur de ce prélat qui, jusqu'alors était apprécié surtout des catholiques.

A son retour, le Président de la République eut à coeur, non-seulement de décorer cet ambassadeur extraordinaires de la France, mais d'épingler, en personne, à l'Elisée, sur cette poupre romaine la Croix de la Légion d'Honneur.

Evidemment, ces souvenirs encore tout récents, ont influencé la décision pontificale. En tout cas, l'opinion se plaît à reconnaître un gage de concorde et de paix, dans ce fait que le nouveau pasteur du diocèse de Paris est, tout ensemble, un évêque dont le Chef de l'Eglise honore les mérites et un citoyen qui vient de rendre un éminent service d'Etat.

* * *

D'ailleurs, cette union des pouvoirs, en la personne du cardinal Dubois, s'était déjà produite à l'occasion du voyage en Orient. Cette mission officielle, confiée par le gouvernement de la France à un prince de l'Eglise, avait reçu du Souverain Pontife, averti par le ministère des Affaires Etrangères, approbation et bénédiction chaleureuses.

Sur le bâtiment de l'Etat qui portait le Cardinal et dont le pavillon tricolore abritait des cérémonies religieuses suivies par l'équipage, c'était un représentant de l'Eglise, en même temps qu'un ambassadeur de la France, qui voguait vers l'Orient.

A ce haut ambassadeur, tous les mandataires officiels de la République, soldats ou diplomates, rendirent des honneurs plus que concordataires. Accueilli par des salves de coups de canon, accompagné par les ministres de France ou les commandants de troupes, encadré d'escortes militaires, le cardinal Dubois, par sa seule présence entourée de tous ces témoignages, montrait aux populations orientales la figure catholique de la France.

Les personnages qui le reçurent affirmèrent dans leurs allocutions, ce caractère. Et je ne parle pas seulement du général Gouraud, cette "âme religieuse", atteste Mgr Dubois. M. Lefèvre-Pontalis, ministre de France au Caire, après s'être félicité, devant le cardinal, de la liberté dont jouissent les catholiques égyptiens, ajoutait: "Au milieu de cette atmosphère vivifiante, nos religieux et nos religieuses cultivent en toute tranquillité la vigne du Seigneur et le champ du Maître Ce sont de bons serviteurs auxquels il plaira à Votre Eminence de rendre hommage quand elle aura constaté le résultat fécond de leurs travaux." Et, de son côté, M. Steen, frère du ministre de l'intérieur et député de la nation française à Constantinople, tenait ce langage à l'archevêque de Rouen : "Vous allez à votre retour rendre compte de ce que vous avez vu, de ce que vous avez entendu. Vous direz au Chef de l'Eglise ce que la France a fait, ce qu'elle continue de faire en Orient; vous direz au gouvernement de la République ce que le pays doit à nos religieux et à nos religieuses, que tous ici, sans distinction de culte ou d'opinion, nous entourons, de notre affectueux respect."

Cet hommage aux Congrégations de France est, en effet, rendu dans tout l'Orient, par tout ce qui représente une parcelle de l'autorité française.

Il leur est décerné comme, indirectement, par nos adversaires. Le cardinal Dubois, dans une conférence où il retraça les étapes et les résultats de sa campagne a rappelé le mot que Fuad Pacha dit un jour, en 1860, à l'un de nos Consuls : "Je ne crains pas les quarante mille baïonnettes que vous avez à Damas. Je crains (et il montrait des religieux) les soixante robes que voilà—Et pourquoi?—Parce que ces soixante robes font germer la France dans ce pays."

Oui, la France a germé en Syrie, dans cette abondante moisson d'oeuvres enseignantes et charitables qui lui confèrent, et de très loin, le premier rang parmi les nations établies sur les rives orientales.

Elle a germé, dans les affections innombrables, ardentes et fidèles, que le cardinal Dubois vit, de toutes parts et tous les jours, accourir sur ses pas. Il on entendit les acclamations dès son débarquement sur la côte syrienne. Et, "combien de fois depuis lors, ajoute-t-il,—et combien plus amplement—la même vague d'enthousiasme a soulevé, d'un bout à l'autre du pays, un peuple dont les espoirs se fondaient sur la fidélité de la France à des traditions séculaires."

Tant de bienfaits et un tel attachement, venant corroborer les droits acquis depuis si longtemps par un protectorat que le Saint-Siège a toujours reconnu, créent à la France des titres incomparables. Le cardinal Dubois, dans la conférence que j'ai déjà citée, les revendique avec une délicatesse courtoise, mais aussi avec un patriotisme énergique.

Je n'insiste pas sur ce point. Je préfère terminer par un des épisodes qui marquèrent le retour du missionnaire de la France. Après avoir parcouru l'Orient, le cardinal visita les peuples balkaniques où partout l'accuillirent des honneurs princiers et des sympathies vibrantes. Athènes lui réservait une surprise particulièrement émouvante. A l'un des dîners officiels, le ministre des affaires Etrangères du gouvernement hellénique annonça, pour la première fois, que la Grèce allait engager des relations directes avec le Saint-Siège et pria le cardinal Dubois d'en vouloir bien prévenir le Souverain Pontife.

La France choisissant pour représentant un prince de l'Eglise, et cet ambassadeur extraordinaire de la France, à son tour choisi par un peuple allié pour établir les premiers liens d'un accord entre ce peuple et le Vatican, n'est-ce pas l'image même de notre mission traditionnelle? Et ce fait symbolique est un témoignage de la politique présente!—*François Veuillot.*

L'HISTOIRE D'UN CHAPEAU DE $26

On vient d'annoncer à grands frais que Mlle Olive Chicoine, modiste, est de retour d'une course à New-York, où elle est allée étudier sur place les dernières nouveautés.

La réclame ajoute : "L'exposition annuelle de chapeaux sera donc des plus intéressantes, et les dames et les demoiselles de la société québecoise sont cordialement invitées à visiter ce salon nouveau genre."

L'appel fut entendu.

On défila trois jours durant; de dix heures du matin à dix heures du soir.

Les réflexions variaient à l'infini. Quelques dames s'extasiaient devant les proportions gigantesques de certains chapeaux à trois étages! D'autres se demandaient si telle forme irait bien à leur complexion délicate! de vieilles demoiselles hésitaient à faire leur choix. "Le voile traditionnel s'adopterait mal à ce genre de coiffure" se disaient-elles. Comment résoudre un problème aussi complexe? Se prêter aux exigences de la mode et dissimuler à la fois le ravage des ans.

Un chapeau importé de Paris, soigneusement mis sous un bocal en verre attire l'attention.

La fille d'une juge passe et s'informe du prix.

—$26.00, Mademoiselle.

N'en croyant pas ses oreilles, elle s'imagine avoir mal compris. Mais sa mère qui l'accompagne confirme la réponse donnée, puis ajouta: "Ce chapeau ira s'échouer sur la tête de quelque américaine qui nage dans l'argent!"

L'épouse d'un riche marchand de la ville suivit. Elle jeta elle aussi un regard de convoitise sur le fameux chapeau, mais elle était à peine informée du prix, qu'elle murmura tout bas : "Pareille fantaisie ne convient qu'à des millionnaires!"

A la brunante, vers l'heure où ferment les manufactures, arrivent au magasin une jeune ouvrière et son ami. Elle fait le tour du salon à pas précipités.

L'éclat du fameux chapeau attire son attention. Au premier coup d'oeil, elle avait deviné que pareil chef-d'oeuvre devait être importé de Paris.

"Combien"! demanda-t-elle, en désignant du doigt le chapeau monumental.

"$26 Comptant, Mademoiselle."

Le prix n'était pas une question. Il s'agissait de savoir si le vert transparent du chapeau ne taquerait pas l'éclat de son teint.

Ses craintes furent bientôt dissipées. "Lorsqu'elle eut essayé" le chapeau le jugement de son ami la rassura.

A coup sûr, aucune de ses compagnes d'atelier ne pourraient rivaliser avec elle.

Elle vida donc son porte-monnaie et laissa sur le comptoir le prix de quinze jours de salaire régulier, et en plus, le prix de 38 heures de travail supplémentaire.

* * *

Son ami vint la reconduire encore chez elle ce soir-là! Mais ce devait être la dernière fois.

Il s'est dit : Elle est trop dépensière pour mes moyens. Devenue une femme, il faudrait que tout soit proportionné au chapeau! Je n'y suffirais pas.

Pour s'être assuré le plus dispendieux chapeau de la saison, cette pauvre fille a perdu un bon parti!

Le meilleur et le plus fin garçon du monde!—J. M. BERTIL, De l'Action Sociale.

NOTICE

Notice is hereby given that a court will be held, pursuant to "The St. Boniface Charter," by His Honour the Judge of the County Court of St. Boniface at the Council Chamber, City Hall, St. Boniface, on the twelfth day of November, 1920, at 10 o'clock in the forenoon, to hear and determine the several complaints of errors and omissions in the list of electors of the said City for 1920.

All persons having business at the said court are required to attend at the said time and place.

Dated this twenty-sixth day of October, A. D. 1920.

J. C. MARCOUX,
Assessment Commissioner.

CITY OF ST. BONIFACE

HANGARS A VENDRE

Le Comité des Travaux Publics de la Cité de Saint-Boniface recevra jusqu'à 8 heures du soir vendredi, le 5 novembre, des soumissions pour l'achat et l'enlèvement des hangars situés près du Poste des Pompiers No 1, rue Dumoulin, Saint-Boniface.

Ces soumissions devront être accompagnées d'une somme représentant 5% du montant de la soumission soit en argent ou un chèque accepté par une banque.

Les soumissions devront aussi être cachetées et porter sur l'enveloppe les mots "Soumission pour hangars."

La soumission la plus élevée ou aucune soumission ne devra pas être nécessairement acceptée.

On peut consulter le bureau de l'Ingénieur de la Ville pour plus amples renseignements.

Par Ordre,
Ernest GAGNON,
29 octobre, 1920. Greffier.